

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15 / En exercice : 15 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 12

Date de la convocation : 03 avril 2026 / Date d'affichage : 03 avril 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, Maire sortant.

Présents : M. François PARIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, Mme. Claire TRONCHET, M. Thibault PUGNAT, Mme. Françoise MABBOUX, M. Jacques ZIRNHELT, Mme. Sandrine BALMAND, M. Romain PICCAMIGLIO, Mme. Odile BIJASSON, M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET, Mme. Lydie PETIT-JEAN GENAZ, M. Raphaël MABBOUX.

Absent(es) excusé(es) : Mme. Mélina ISOUX MABBOUX, M. Jacques ZIRNHELT, Mme. Nicole BARRIERA.

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Fabrice DEVERLY (pouvoir donné à Mme. Lydie PETIT-JEAN GENAZ).

Secrétaire de séance : M. Raphaël MABBOUX.

Délibération du Conseil Municipal n°2026-037

FORET COMMUNALE

- Validation du programme d'actions O.N.F. pour l'année 2026

Monsieur Romain PICCAMIGLIO, Conseiller municipal, fait part de la proposition de l'O.N.F. (Office National des Forêts) relative au programme d'actions pour l'année 2026, à savoir :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
Cocher les actions retenues				
TRAVAUX SYLVICOLES				
<input type="checkbox"/> Dégagement manuel de plantation Localisation : F.u, I.u	1,00	HA		I
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier : Mise en place de clôture Localisation : I.u Réalisation et pose de cloture en lattis bois : Enclos / Exclos suivi de l'impact du gibier sur la régénération	250,00	MLI		I
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier - application de répulsif (sans phyto) Financement : 01-Autofinancé Localisation : F.u, I.u Application répulsif gibier sur plantation de 2023 et 2025	500,00	PL		I
Sous-total			5 930,00 € HT	
TRAVAUX SYLVICOLES SUSCEPTIBLES D'ETRE SUBVENTIONNABLES SYLV'ACTEES				
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la régénération : préparation du sol Localisation : H.u Travaux mécaniques à la pelle araignée en faveur de la régénération naturelle	1,00	HA		I
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la régénération : préparation de la végétation avant régénération Localisation : A.u, K.u	1,00	HA		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de hêtre Localisation : A.u, K.u	150,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de sapin pectiné Localisation : K.u, A.u	200,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de chêne sessile Localisation : A.u	50,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier - application de répulsif (sans phyto) Localisation : K.u, A.u	400,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : mise en place des plants Localisation : K.u, A.u	400,00	PL		I
<input type="checkbox"/> Régénération par plantation : repérage des plants par mise en place de jalonnets Localisation : K.u, A.u	400,00	PL		I
Sous-total			13 250,00 € HT	

TRAVAUX DE MAINTENANCE				
▫ Entretien du périmètre : peinture Localisation : N.u	1,75	KM		F
Sous-total			3 420,00 € HT	
TRAVAUX D'EXPLOITATION FORESTIERE				
▫ Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt Localisation : Ensemble de la forêt communale Abattage, façonnage d'arbres secs, potentiellement dangereux ou d'un diamètres supérieur à 25 cm.	1,00	FO		F
Sous-total			2 440,00 € HT	
OPERATIONS LIEES A L'ACCUEIL DU PUBLIC				
▫ Fourniture de mobilier bois et signalétique bois d'accueil du public Localisation : Départ Route Forestière de la Jorasse Fourniture et pose panneau d'accueil et d'information départ RF de la Jorasse	1,00	U		I
Sous-total			4 500,00 € HT	

Le Conseil Municipal, son Conseiller municipal entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

APPROUVE les travaux sylvicoles pour un montant de **4 705,00€ HT** comme suit :

- Réalisation et pose de clôture en lattes bois : Enclos suivi de l'impact du gibier sur la régénération
- Application de répulsif

Localisation : L.u

APPROUVE les travaux sylvicoles susceptibles d'être subventionnables pour un montant de **11 956,00€ HT** comme suit :

- Dégagement manuel de plantation
- Fourniture de plants de hêtre, de sapin pectiné, chêne sessile
- Application de répulsif
- Mise en place de plants
- Régénération par plantation
- Travail du sol mécanisé en faveur de la régénération naturelle.
- Travail du sol mécanisé avant plantation.

Localisation : K.u, F.u, L.u

APPROUVE les travaux d'exploitation forestière pour un montant **2 440,00€ HT** comme suit :

- Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt
Abattage, façonnage d'arbres secs, potentiellement dangereux ou d'un diamètre supérieur à 25cm
Localisation : Ensemble de la forêt communale

RENONCE aux travaux de maintenance pour un montant de **3 420€ HT** comme suit :

- Entretien du périmètre : peinture
Localisation : N.u

RENONCE aux opérations liées à l'accueil du public pour un montant de **4 500€ HT** comme suit :

- Fourniture de mobilier bois et signalétique bois d'accueil du public
Localisation : Départ route Forestière de la Jorasse

APPROUVE donc le programme d'actions O.N.F. pour l'année 2026 pour un montant total de travaux de **19 101€ HT**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Télétransmis en Sous-préfecture le : **20 AVR. 2026**

Affiché le : **20 AVR. 2026**

Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 20 avril 2026
Le Maire



M. François PARIS

Le Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'R. Mabboux', is written over a horizontal line.

M. Raphaël MABBOUX